Remise du Prix pour le travail social et le travail auprès de la jeunesse – Etat de Fribourg

L’Etat de Fribourg récompense l’engagement dans le domaine social et particulièrement dans le domaine de la jeunesse par le Prix de l’Etat de Fribourg pour le travail social et pour le travail auprès de la jeunesse. Ce prix vise à saluer le développement d’activités et de projets créatifs qui démontrent l’engagement et l’investissement de personnes ou d’institutions dans le domaine social, et plus particulièrement en faveur de la jeunesse. Il consiste en la remise d’un montant de 10’000 francs au maximum, décerné en principe tous les deux ans.
Le financement est assuré par le Fonds cantonal de l’action sociale.

> Programme (pdf)
> Inscription